

Conseil Provincial du Hainaut

Session Budgétaire d'octobre 2008

Direction Générale des Enseignements du Hainaut

Intervention de la Députée provinciale  
Annie TAULET

Monsieur le Président,  
Monsieur le Gouverneur,  
Messieurs les Députés provinciaux, Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,  
Mesdames et Messieurs,

Après quelques exercices de relative stabilité, voire d'augmentation, la population scolaire dans l'enseignement obligatoire connaît, pour l'année scolaire 2008-2009, une régression de 1,8% par rapport à l'année précédente. La population scolaire au 1<sup>er</sup> octobre 2008 compte dans l'enseignement secondaire ordinaire 15306 élèves et 879 dans l'enseignement fondamental.

Vous comprendrez que cette situation m'interpelle : j'ai donc demandé aux responsables de notre enseignement provincial d'analyser ce recul et de proposer des pistes pour tenter d'inverser cette tendance.

Plusieurs raisons peuvent évidemment être avancées, au premier rang desquelles la dénatalité.

Celle-ci ne peut tout expliquer me direz-vous !

En effet, force est de constater que la chute de population se situe dans nos écoles qualifiantes qui perdent de nombreux effectifs pendant que nos établissements d'enseignement général progressent !

Une situation que nous n'avions plus connue depuis plusieurs années.

D'autres causes sont possibles comme les différentes péripéties qui ont affecté l'enseignement en Communauté française pendant l'année scolaire précédente, par exemple les files aussi bien diurnes que nocturnes aux abords des écoles, le changement de Ministre. Elles ont pu amener les parents à privilégier encore pour cette rentrée le redoublement ou la poursuite même problématique dans l'enseignement général plutôt que l'orientation positive et raisonnée vers le qualifiant car c'est plus précisément au 2<sup>ème</sup> degré de cet enseignement que se situe la perte.

Une autre analyse plus fine encore indique une défection très nette dans certaines filières techniques telles « l'industrie et la construction » alors que d'autres se maintiennent et progressent : c'est notamment le cas du tertiaire, des services aux personnes à l'exception notable de la coiffure, et de l'hôtellerie. Cette situation est d'autant plus interpellante que les secteurs visés recrutent et affichent même une cruelle pénurie d'emplois.

Cela ne vous étonnera donc pas de ma part, si je vous affirme que je continuerai plus que jamais à promouvoir l'enseignement technique et professionnel si intimement lié à l'histoire politique et sociale de notre Province.

Dois-je vous rappeler l'action de mes illustres prédécesseurs, notamment Paul PASTUR qui, plus que tout autre, a marqué la vie de la Province par son influence magistrale et ses idées prophétiques en matière d'enseignement.

C'est lui qui a fait, inventé, amélioré l'enseignement technique, l'enseignement spécial, le recyclage, l'enseignement audio-visuel, ... et j'en oublie sans doute.

C'est lui qui a fondé l'Université du Travail parce qu'il savait que les formes traditionnelles de l'enseignement de l'époque se fondaient sur l'inégalité sociale et accordaient aux uns les chances qu'elles refusaient aux autres.

Nous sommes loin, aujourd'hui encore, de l'égalité devant le savoir, trop d'enfants prennent le départ de la course avec un handicap et donc toujours pas question pour nous de nous accommoder d'une sorte d'apartheid scolaire qui n'est pas la conséquence de l'inégalité des talents et des performances mais bel et bien d'une pratique ségrégative multiforme qui bien souvent n'ose pas dire son nom.

Pas question d'une Ecole à plusieurs vitesses qui creuse les écarts, d'une Ecole qui insidieusement, crée des filières nobles et des filières de deuxième, troisième, voire quatrième choix.

Pas question donc de continuer à utiliser l'enseignement qualifiant comme la bretelle de « dégagement » des éléments soi-disant moins doués ou non conformes.

A quatorze ans, combien de jeunes ont réfléchi à un projet de vie ?

Combien de jeunes ont acquis une base de savoir leur permettant une formation tout au long de la vie ?

Combien de jeunes vont subir une orientation par défaut forcément vouée à l'échec et garantie de difficultés accrues dans le monde de l'Ecole et du travail ?

Ces enfants, dont beaucoup jugent qu'ils n'ont pas leur place à l'Ecole, en ont, au contraire, beaucoup plus besoin que les autres. Il leur faut tout simplement plus et mieux d'Ecole. L'Ecole n'est pas faite pour exclure de l'Ecole. Elle est faite pour accueillir et faire réussir tous les enfants qu'elle reçoit.

Pour beaucoup d'élèves, l'Ecole est un des seuls endroits où ils peuvent se construire. Les capacités à associer, à comparer, à déduire, à créer, peuvent se développer à partir de travaux très concrets. La considération à noblesse égale, des savoirs intellectuels, manuels et techniques, peut sans doute éviter l'échec précoce de certains enfants.

Sans tomber dans la caricature, nous ne saurions nous accommoder d'une filière d'excellence où nous retrouvons les enfants de l'élite parallèlement à un ventre mou, une Ecole « parking » où s'entassent les relégués. Je plaide donc pour le principe de l'égalité des filières tout en sachant bien que les représentations sont tenaces et qu'il faudra encore du temps pour arriver à cette égale dignité. Mais, c'est pour moi une question d'investissement, une représentation de l'avenir, une affaire de volonté politique qui engage conjointement les gouvernants, les professionnels et les citoyens usagers.

Je souhaite donc, avec vous tous, progresser vers une Ecole à la fois plus efficace et plus démocratique et je sais que cette vision suppose une adaptation importante de nos méthodes et de notre organisation.

Depuis quelques années déjà, notre enseignement provincial pose des gestes forts, je vous renvoie à la Déclaration de Politique Générale qui en fait une large énumération et je retiens particulièrement les différentes campagnes de revalorisation de l'enseignement qualifiant, le recours à des plans d'optimisation de l'offre, la participation active aux réflexions à la fois de la mise en place d'un bassin scolaire expérimental à CHARLEROI et de la modularisation des options du secteur agronomie à ATH, l'installation prochaine de deux Centres de Technologie Avancée à LEUZE et à CHARLEROI qui devraient encore être suivis d'un troisième à SAINT-GHISLAIN. J'ajoute, même en ces temps budgétaires difficiles et en participant bien sûr aussi à l'effort commun, ma volonté d'encore prévoir des équipements pédagogiques importants dans nos Etablissements qualifiants pour l'année 2009.

Mais il faut croire que ce n'est pas suffisant et, tant mieux peut-être, puisque cela nous force à nous remettre en question, à créer, à innover tout en utilisant au mieux nos moyens.

Manifestement, la campagne de revalorisation qui avait porté ses fruits voici quelques années s'essouffle et nous comptons, cette année, la réorienter vers une opération médiatique au nom de « Pub sur scène » qui consistera en une représentation théâtrale de saynètes visant la mise en valeur des filières technique et professionnelle.

Les élèves en seront les créateurs et les acteurs et le suivi de cette action sera assuré par la Fabrique de Théâtre et le Bureau Pédagogique.

Rappelez-vous encore, parallèlement à cette campagne, mon prédécesseur et actuel Gouverneur Claude DURIEUX avait initié un service d'information scolaire composé de quatre conseillers répartis sur le territoire de notre Province. Ce service remplit bien son rôle mais il me semble temps d'être un peu plus volontariste et de compléter sa mission par une démarche d'orientation en collaboration étroite bien entendu avec nos Centres Psycho-Médico-sociaux.

Je suis cependant convaincue, qu'à côté des professionnels de l'information et de l'orientation, les enseignants ont un rôle essentiel à jouer dans le processus. Cela ne vous étonnera pas non plus, c'est au QUEBEC en 1999 que les pouvoirs publics ont commencé à s'y intéresser et c'est pourquoi, au mois de mars dernier en compagnie de directeurs d'écoles et de CPMS, le Président de la 1ère commission et moi-même, sommes allés assister au colloque intitulé « Au cœur de l'Approche orientante » organisé par l'Association Québécoise d'Information Scolaire et Professionnelle, l'AQISEP en abrégé.

Nous en sommes revenus assurés que, les écoles qui intègrent la mission d'orientation et ses moyens d'action dans son projet éducatif, jouent un rôle très positif dans le continuum scolaire et professionnel de leurs élèves.

L'école orientante, comme on dit là-bas, se caractérise par son personnel engagé et conscient de la mission d'orientation de l'établissement. Elle favorise le développement vocationnel de ses élèves en leur offrant des situations d'apprentissage intégrant les préoccupations de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle mais elle se soucie également d'offrir aux jeunes des activités parascolaires qui leur donneront l'occasion de prendre conscience d'eux-mêmes et du monde du travail, de se tester et de développer des compétences autres que celles acquises en classes.

Les parents jouent également un rôle déterminant dans le processus d'orientation de leurs enfants. L'école orientante fait donc la synthèse entre les personnels (direction, enseignants), les professionnels de l'orientation, les parents et les milieux social, économique et communautaire.

Pas étonnant donc que la démarche orientante et la démarche entrepreneuriale, si chère à notre Collègue Bernard BEUGNIES, fassent vraiment bon ménage au sein des écoles québécoises.

Selon moi, l'orientation vers et dans le qualifiant serait largement améliorée par la mise en œuvre d'écoles à vocation orientante.

J'ai donc pris l'initiative d'inviter Gaston LECLERC, Président de l'AQISEP et trois des ses collaborateurs à animer un séminaire de sensibilisation à l'approche orientante à l'intention de nos chefs d'établissement, de nos conseillers en information et de nos directeurs de CPMS. J'espère vivement qu'ils les convaincront d'installer pareille démarche au sein de leurs institutions.

Mesdames, Messieurs,

Nous le savons, le développement de l'enfant et de l'adolescent appelle à une forte vigilance tant les contraintes sociales et économiques pèsent sur l'École.

Je souhaite qu'en alliant culture civique et technique, notre enseignement favorise la formation d'un citoyen capable de s'insérer dans le monde du travail et dans la cité. Je reste convaincue que les investissements les plus rentables sont ceux destinés à promouvoir les innovations technologiques ET l'éducation générale de l'homme.

D'abord, la cybernétisation de la production transforme la notion même de qualification professionnelle : elle exige du travailleur une aptitude à dominer non plus une tâche parcellaire mais l'ensemble du processus technologique dont les divers moments sont de plus en plus interdépendants. Elle exige de lui plus une aptitude à poser des questions et à les programmer qu'à résoudre simplement des problèmes, car cette dernière tâche est de plus en plus accomplie par l'ordinateur. Ensuite, elle exige une aptitude au recyclage fréquent en raison de la rapidité croissante de l'évolution des techniques.

Ce sont là les caractères essentiels de la culture générale, qui doit continuer à jouer un rôle non négligeable dans la qualification professionnelle.

Il y a de l'emploi pour les jeunes diplômés du secondaire qualifiant qui présentent un profil tel que celui que je viens de décrire.

Soyons attentifs à ce que, faute de cette main-d'œuvre qualifiée, les entreprises ne soient tentées ou contraintes de retourner en arrière, au temps où régnaient sans partage les théories de l'Ingénieur TAYLOR.

Ce serait un grave aveu d'impuissance éducative envers notre jeunesse. Je ne peux l'imaginer ni le tolérer.

Continuons à croire que ce qui se révèle aujourd'hui le plus rentable, c'est la décentralisation et la démultiplication des initiatives et que la productivité la plus grande naîtra toujours de la mise en œuvre, dans chaque travailleur, de ce qui, en lui, est spécifiquement humain : sa capacité d'initiative, de choix et d'invention.

Parallèlement à l'enseignement obligatoire, un autre type d'enseignement secondaire provincial, celui de Promotion Sociale tient lui aussi une place importante dans les services que nous rendons dans le domaine éducatif.

La dotation globale 2009 pour notre Province s'élève à environ 300 000 périodes soit 12% des 2 500 000 périodes organisées à la Communauté française.

Plusieurs projets importants sont en cours ou en préparation :

nous persévérons dans la démarche permettant d'établir des correspondances de diplômes entre le Plein Exercice et la Promotion Sociale, facilitant ainsi la mobilité des étudiants entre les types d'enseignement. Nous avons également entrepris la création d'un Centre de validation des Compétences du technicien en chimie dans la région de Charleroi. Nous sommes sollicités pour créer ou maintenir des conventions de formation avec d'autres opérateurs, ce qui tend à prouver que nos qualités d'enseignement sont appréciées et dispensées par le savoir, le savoir-être et le savoir-faire de nos enseignants.

Ce tour d'horizon non exhaustif de notre enseignement obligatoire et celui de Promotion Sociale permet de mesurer tous les enjeux économiques et sociétaux auxquels nous devons faire face pour mener à bien notre mission éducative.

Les projets cités, les orientations explicitées dans lesquels nous nous sommes résolument engagés sont autant d'opportunités pour renverser les tendances négatives de cette rentrée scolaire et pour renforcer sans aucun doute nos points forts.

Nous devons bien entendu réaliser nos objectifs dans un contexte budgétaire que nous qualifions tous de très difficile ! Quelques chiffres éloquents vous donneront une vision réaliste de nos moyens, rassurez-vous, je n'en abuserai pas !

Notez ainsi, que les recettes de fonctionnement sont majorées de plus d'un million d'euros pour atteindre un montant total de 17 millions d'euros en 2009 alors que les dépenses de fonctionnement ne croissent que de quelque 145 000 euros.

Sachez aussi que la Direction Générale des Enseignements du Hainaut a oeuvré durant de longs mois afin de réunir, et vous vous doutez sûrement des difficultés auxquelles elle a dû faire face, tous les éléments nécessaires et probants pour élaborer consciencieusement le coût réel de notre enseignement provincial. Ce fut une tâche ardue mais utile comme vous pourrez le constater.

Afin de vous en faire la présentation et de vous en livrer les conclusions, je demande à notre collègue, Bernard Beugnies, en sa qualité de Président, de réunir une 1<sup>ère</sup> Commission élargie après les Congés de la Toussaint.

Vous comprendrez que, comme dans toutes les matières que nous gérons et sur lesquelles mes éminents collègues se sont exprimés, l'enseignement requiert toute mon attention, toute notre attention, pour que son coût ne soit, toute proportion gardée, pas plus élevé que dans les autres provinces wallonnes.

C'est pourquoi, j'ai chargé Monsieur le Greffier provincial, de réunir un groupe de travail constitué des représentants de la DGEH, des Directions régionales, des services du Receveur provincial, du STB et de mon Cabinet afin de mener une réflexion constructive sur les modes de fonctionnement et d'organisation de notre enseignement provincial et d'en dégager toutes les pistes réalistes permettant de le faire fonctionner à moindre coût.

Je ne manquerai pas de faire rapport régulièrement sur l'évolution de ce dossier devant la 1<sup>ère</sup> commission.

Je vous remercie pour votre attention.